

SPECIAL

Journées scientifiques AFSTAL/OPAL

Ces 31^{èmes} journées d'études ont eu lieu au Palais des Congrès de la Rochelle, du 1^{er} au 3 juin 2005.

Le thème général choisi était : « Conception et conduite d'un projet de recherches biologiques ».

Dans un esprit d'ouverture et aussi d'économie de moyens, la participation scientifique de l'OPAL a été jugée très souhaitable par les présidents des deux associations, Bruno Bacon pour l'AFSTAL et Jean-Pierre Clot pour l'OPAL.

Cinq sessions furent consacrées aux aspects suivants : les Principes, le Projet de recherche, la Pratique, la Responsabilité de l'expérimentateur et la Communication, au cours desquelles ont été développées des notions d'éthique, de moyens et de qualité au quotidien.

La présidence de ce congrès a été assurée efficacement par Claude Milhaud, coordonnateur d'un comité scientifique étoffé de onze personnes appartenant aux deux associations (AFSTAL et OPAL) et assisté d'un comité d'organisation de six membres du bureau de l'AFSTAL.

Initialement, ce projet commun avait pour finalité de mettre en avant la notion du 4^{ème} R, impliquant plus directement le chercheur, au sens large, dans son processus expérimental *in vivo*. En fait, ces questions furent abordées lors de la table ronde du jeudi après-midi, animée par Chantal Autissier, Hélène Combrisson et Jean-Pierre Clot, intitulée : « Responsabilité du chercheur versus le comité d'éthique : antagonisme ou complémentarité ». Entre autres participants, sont intervenus Bernard Andrieux pour le Ministère de la Recherche, François Lachapelle pour le bureau de l'expérimentation animale (INSERM) et les représentantes du Ministère de l'Agriculture, Nathalie Melik et Hélène Callon.

On a pu constater une bonne fréquentation à ces journées puisque 369 inscrits furent enregistrés (352 en 2003). Une exposition commerciale de qualité et nombreuse comprenait 76 exposants ou sponsors (54 en 2003).

Un forum des associations présentes a précédé, comme d'habitude, le colloque lui-même, avec la participation de l'OPAL, la Confédération des SPA, la LFDA et le GIRCOR.

Un petit bémol, sans doute il en faut un, les exposants ont regretté que le temps passé sur les stands, lors des pauses, ait été réduit par le débordement de certains intervenants vis-à-vis de leur temps de parole. Les présidents de sessions devront, à l'avenir, être plus vigilants.

Lors de la conclusion de ces journées, d'autres manifestations ont été annoncées :

■ Bien sûr, un prochain colloque AFSTAL, à Bordeaux, fin mai début juin 2006, autour des « modèles animaux, leur évolution dans le temps et leur pertinence ». Là encore, d'autres associations pourraient participer, sur un plan scientifique, telles l'OPAL à nouveau, et aussi le CCPA (Conseil Canadien de la Protection Animale). >>>

Sommaire

- Journées Scientifiques AFSTAL/OPAL
- Expérimentation animale et éthique
- Expérimentation animale et enseignement
- Un nouveau bureau pour l'OPAL

■ Le 26 janvier prochain, sur un espace qui reste à préciser, il est d'ores et déjà prévu de réunir les techniciens, et les autres, à la journée ComTech de l'AFSTAL. Michèle Pauchard et son comité d'organisation ont choisi cette année de privilégier un thème cher à Claude Milhaud, la « bien traitance de l'animal ». Cette quatrième journée annuelle a donc été intitulée : « On vous observe mon animal »,

incluant le suivi clinique des animaux observés.

■ Enfin, le 16 novembre 2005, la LFDA (Ligue Française des Droits de l'Animal) organise son colloque annuel à la Faculté Pitié-Salpêtrière. Son titre : « Humanité, animalité : pathologies et frontières ». Son programme et les modalités d'inscription, en cours de finalisation, pourront être communiqués sur demande. ☺



Un nouveau bureau pour l'OPAL

À la suite des élections au Conseil d'Administration dont les résultats ont été proclamés à l'Assemblée générale du 16 mars 2005, le Conseil, lors de sa réunion du 18 mai dernier, a procédé à l'élection des membres du Bureau. Le Pr. Jean-Pierre Clot, M^{me} Chantal Autissier, M^{me} Isabelle Brasier et M. Jean-Pierre Rebière restent respectivement président, vice-président, trésorier et secrétaire général. Par ailleurs, M^{me} Monique Renaudin n'a pas souhaité conserver son poste de vice-président mais continuera à mettre sa compétence, notamment en matière de communication, au service de l'OPAL.



Expérimentation animale et éthique

Le Journal officiel du 25 mars 2005 a publié le décret 2005-264 du 22 mars 2005 portant création d'un Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale.

Ce comité est placé auprès de la Commission nationale de l'expérimentation animale. Il est chargé notamment :

■ d'élaborer une charge nationale portant sur la déontologie et l'éthique de l'expérimentation animale et de faire

toute proposition sur sa mise en application ;

■ d'adresser à la commission toute recommandation de méthode susceptible d'améliorer le bien-être des animaux utilisés à de fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques.

Nommé pour trois ans, le Comité comprend, outre son président, quatorze membres et notamment deux personnalités qualifiées, professionnelles de l'expérimentation animale dont

un pharmacien, proposées par des organisations du secteur industriel privé. Pour chacun des membres, un suppléant est nommé en même temps.

L'OPAL a été contactée par le Ministère de la Recherche pour proposer une personnalité susceptible de faire partie du Comité. En accord avec l'AFSTAL, M^{me} Chantal Autissier a été proposée comme membre titulaire et M. Bernard Gotti comme suppléant. ☺



Expérimentation animale et enseignement

La société américaine de physiologie (APS) prend position pour le maintien de l'expérimentation animale dans l'enseignement de la physiologie (The Physiologist 2005 ; 48 : 206-208). Les travaux pratiques sur animaux de laboratoire constituent un apprentissage capital pour la compréhension

du fonctionnement des êtres vivants. Ils impliquent une participation active des étudiants et sont également l'occasion de débats éthiques sur l'utilisation de l'animal dans notre société. Ils ne peuvent pas être totalement remplacés par d'autres méthodes. Cependant l'Association recommande également de

suivre régulièrement l'évolution des technologies de simulation sur ordinateur, de réalité virtuelle ou de modélisations physiques. En effet, ces techniques innovantes pourraient, à terme, mimer la complexité d'un organisme vivant et limiter encore davantage l'expérimentation animale dans l'enseignement. ☺

Comité de rédaction

J.-P. Clot, H. Combrisson, A. Dahinger, H. Maurin-Blanchet, J.-P. Rebière, M. Renaudin, M. Thevenin.

RECHERCHE EXPÉRIMENTALE ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE
28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris • Tél. 01 47 53 09 12
Fax. 01 47 53 73 76 • Adresse électronique : OPALassociation@aol.com

